



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 888 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec a été précurseur dans la mise en place des centres de la petite enfance, ayant notamment pour objectif d'assurer des services éducatifs de qualité pour tous;

CONSIDÉRANT QUE la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance a un impact durable sur le développement global des enfants d'âge préscolaire;

CONSIDÉRANT QUE les enfants utilisateurs de services de garde constituent une clientèle vulnérable, dépendante de services de qualité pour assurer leur bien-être et leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le dernier rapport du Vérificateur général du Québec révèle que près de 30% des services de garde évalués n'atteignent pas le seuil minimal de qualité éducative établi par le ministère de la Famille, ce taux d'échec atteignant presque 60% pour les garderies subventionnées et non subventionnées;

CONSIDÉRANT QUE ce même rapport identifie des enjeux majeurs relatifs au traitement des plaintes;

CONSIDÉRANT QU'il y a actuellement un manque d'accompagnement offert aux parents et aux enfants à travers ce processus de plaintes;

CONSIDÉRANT QUE des actions correctives sont nécessaires et urgentes pour garantir un environnement éducatif de qualité, sain et sécuritaire pour chaque enfant.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de présenter un plan d'action, dans les plus brefs délais, pour mettre en œuvre les recommandations du Vérificateur général du Québec formulées dans son rapport sur la qualité des services éducatifs à la petite enfance et pour assurer un accompagnement adéquat aux enfants et aux familles en cas de plaintes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Joël Arseneau
Député des Îles-de-la-Madeleine**

26 novembre 2024

Date de signature de l'extrait